

FORMULAIRE DE « FILTRATION » ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Nature et envergure du sous-projet

Bureau Régional de: Mwali

Intitulé du sous projet : Réhabilitation des deux salles de classe et latrine

Type de sous-projet : Bâtiment

Localisation : Ouallah 1 Village : Ouallah 1 Commune : Moimbassa Région : Mlédjélé

Coordonnée Géographique : **Latitude** : 12°19'38"S **Longitude** : 43°39'49"E

Objectif du sous-projet :

Objectif globale

- Redonner de la résilience aux ménages face aux changements climatiques
 - Lutter contre la pauvreté
 - Renforcer la capacité des communautés dans la réalisation de leur sous projet et la gestion de leur développement ;
 - Utiliser au maximum les ressources de la zone tant humaines qu'en matériaux locaux, tout en rationalisant ces ressources pour sauvegarder l'environnement ;
 - Renforcer la capacité des CPS en matière de gestion et d'entretien des ouvrages réalisés
- Créer des emplois temporaires.

Objectif spécifique :

- Remettre à niveau l'infrastructure à fin qu'elle soit résilient aux effets du changement climatique
- Rétablir la vacation de l'établissement

1. Activités du sous-projet ou principales Interventions envisagées :

Les Gros œuvres (Béton armé ; Maçonnerie de moellons, travaux de toiture), les Finitions (Finition des surfaces ; Le plafonnage ; La menuiserie ; La peinture) et Les mesures environnementales.

Coût estimé du sous-projet : 10 311 702 KMF

Envergure du sous-projet : Superficie : 120 m²

Catégorie : Réhabilitation

Ouvrages prévus : 01 Bâtiment et 01 latrines

1. Description du sous-projet :

Le village de Ouallah 1 est situé au sud-est de l'île autonome de Mwali dans la préfecture de Nioumachi sur la route nationale RN 32 à 44 km de la capitale de Fomboni. Le village de Ouallah 1 fait partie des villages composant le Parc National de Mwali.

Le sous projet dont il est question est une réhabilitation du seul bâtiment des deux salles de classe, et d'un lieu d'aisance et en un seul niveau. Ce dernier est situé à 100 m à l'entrée du village.

1. Comment le site d'implantation du sous-projet a-t-il été choisi (critères de choix) :
Infrastructure social détruit par le cyclone Kenneth
2. Superficie du site de sous-projet : 120 m²
3. Statut du site d'implantation du projet :
Propriété de l'état (domanial/communautaire) : oui. Propriété privée : non
4. Actions nécessaires pendant la mise en œuvre des activités et de l'exploitation du sous-projet : Action de délimitation ; Panneau avertisseur et signalisation
5. Nombre de bénéficiaires directs : 320 Hommes : 327 Femmes : N/A Enfants :
6. Nombre de bénéficiaires indirects : 6741 Hommes : 7158 Femmes : N/A Enfants :
7. Situation socioprofessionnelle des bénéficiaires :
Agriculteurs : X Eleveurs : X Pêcheurs X Autres (précisez) _____
8. Y'a-t-il un acte attestant la nature de la propriété (attestation de donation / titre foncier) ?
Oui : Non : X
Si oui, nature de l'acte _____ Valeur juridique _____
9. Présenter le milieu humain, le contexte social, culturel et économique de la zone du sous projet :
Le village présente un énorme potentiel économique et touristique par la présence du complexe hôtelière

2. Environnement Naturel

- (a) Décrivez la végétation dans / attenant au site du sous-projet :
La végétation sur site est composée essentiellement de l'herbe.
- (b) Estimez et indiquez les endroits où la végétation devra être enlevée :
La réhabilitation n'enlèvera pas de végétation.
- (c) Y a-t-il des zones de sensibilité environnementale ou des espèces menacées qui pourraient être affectées négativement par le sous projet ? (Décrire ci-dessous)
 - (i) Forêt naturelle intacte : Oui _____ Non +
 - (ii) Forêt côtière sur dunes : Oui _____ Non +
 - (iii) Forêt riveraine : Oui _____ Non +
 - (iv) Mangroves : Oui _____ Non +
 - (v) Zones humides (lacs, rivières, zones d'inondation saisonnières) : Oui _____ Non +
 - (vi) Habitats d'espèces menacées nécessitant une protection d'après les lois comoriennes et/ou les conventions internationale : Oui _____ Non +
 - (vii) Autre (décrivez) :

f

f

3. Ecologie des rivières et des lacs

Y a-t-il une possibilité que, suite à l'installation de structures, telles les barrages, écluses ... etc. pour les projets de micro-hydrologie, que l'écologie de la rivière soit impactée négativement ? Une attention particulière doit être faite à la qualité et la quantité d'eau, le type, la productivité et l'utilisation des habitats écologiques, et leur variation dans le temps :

Oui _____ Non _____ + _____

(Décrivez)

4. Zones protégés

La zone du sous-projet (ou de ses composantes) comprend-t-elle des aires protégées (parcs nationaux, réserves nationales, forêt protégée, site de patrimoine mondial, etc.) :

Oui ___ + ___ Non _____

Si le sous-projet est en dehors, mais à faible distance, de zones protégées, pourrait-il affecter négativement l'écologie dans la zone protégée ? (P.ex. interférence avec les vols d'oiseau, avec les migrations de mammifères) : Oui _____ Non _____ + _____

5. Géologie et sols

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones instables d'un point de vue géologique ou des sols (érosion, glissement de terrain, effondrement) ?

Oui _____ + _____ Non _____

Sur base d'inspection visuelle ou de littérature disponible, y a-t-il des zones à risque de salinisation ? Oui _____ Non _____ + _____

6. Paysage / esthétique

Y a-t-il une possibilité que l'exécution du sous-projet affecte négativement la valeur esthétique du paysage ? Oui _____ Non _____ + _____

7. Plantes nuisibles envahissantes au niveau du site de l'école

Le sous-projet risque-t-il de promouvoir la dispersion de plantes / insectes / autre espèce nuisible envahissante le long de routes de distribution ? Oui _____ Non _____ + _____

8. Sites historiques, archéologiques ou culturels

Sur base des sources disponibles, de consultations avec les autorités locales, des connaissances locales et d'autres observations, le sous-projet pourrait-il changer un ou plusieurs sites historique, archéologique, ou culturel, ou nécessiter des excavations ?

Oui _____ Non _____ + _____

9. Recasement et/ou acquisition de terrain

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherà-t-elle le recasement involontaire ?

Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherà-t-elle la prise involontaire de terrain ?

Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclencherà-t-elle le déménagement ou la perte d'abri ? Oui _____ Non _____ + _____

9 7

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de l'accès au terrain ?

Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de bien ou d'accès à des biens ? Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la perte de source de revenu ou de moyen de subsistance que les personnes affectées doivent ou non déménager vers un autre site ?

Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que la mise en œuvre du sous-projet déclenchera-t-elle la restriction involontaire d'accès à des parcs ou à des zones protégées légalement désignés causant des impacts défavorables sur les conditions de vie des personnes déplacées Oui _____ Non _____ + _____

10. Perte de cultures, arbres fruitiers et infrastructure domestique

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente de cultures, d'arbres fruitiers ? Oui _____ Non _____ + _____

Est-ce que le sous-projet déclenchera la perte temporaire ou permanente d'infrastructure domestique (les greniers, les latrines extérieures, les cuisines, citerne etc) ? Oui _____ Non _____ + _____

11. Pollution par le bruit des génératrices

Est-ce que le niveau de bruit va dépasser le seuil permis pour la zone ? Oui _____ Non _____ + _____

Pour les Sous projets IDB

Indiquez les résultats des réponses aux questions ci-dessus :		A cocher	Acti on
1	Toutes les réponses sont « non »		<i>Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet et élaborer le Plan de gestion Environnemental et sociale (PGES)</i>
2	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 2, 8		<i>Abandonner car le sous-projet est non éligible</i>

Handwritten signatures in blue ink.

3	Il y a au moins une réponse « oui » dans les questions 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10,11	X	<p>a) Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuation appropriées en fonction du type de sous-projet.</p> <p>b) Solliciter le SES pour réaliser une étude plus approfondie sur les composantes environnementales qui risquent d'être affectées par le sous-projet. Elaborer le plan de Gestion Environnementale et Sociale</p> <p>b) déclencher la politique de réinstallation s'il y a lieu, Identifier les bonnes pratiques et les mesures d'atténuations appropriées concernant la réinstallation. Elaborer un plan d'action de réinstallation (PAR).</p>
---	--	---	---

Etabli par :

Nom : *Benjamin Durhama Shakaire*
Titre : *RTI / APDM mwali*

Signature : *[Signature]*

Date : *30/06/2020*

Validé par :

Nom : *Abdoul-Elhadj Abdallah*
Titre : *RES*

Signature : *[Signature]*

Date : *30/06/2020*



PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

Intitulé du projet : Réhabilitation des deux salles de classe	
Localité : Ouallah 1	
Région : Mlédjélé	
Commune : Mlédjélé	
Description du sous projet :	<p>Le village de Ouallah 1 est situé au sud-est de l'île autonome de Mwali dans la préfecture de Nioumachi sur la route nationale RN 32 à 44 km de la capitale de Fomboni. Le village de Ouallah 1 fait partie des villages composant le Parc National de Mwali.</p> <p>Le sous projet dont il est question est une réhabilitation du seul bâtiment des deux salles de classe, et d'un lieu d'aisance et en un seul niveau. Ce dernier est situé à 100 m à l'entrée du village.</p> <p>La réhabilitation consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la couverture de la toiture - la réparation des fissures sur les murs en élévation. - dépose et pose de porte - application des peintures
Localisation géographique :	
Le site de sous projet ne autre que l'enceinte de l'école primaire de Ouallah 1	
Les principales composantes environnementales de la zone susceptibles d'être affectées par le micro projet : le sol, l'air, l'eau, la faune, la flore et l'homme	
Principaux problèmes environnementaux liés au sous projet :	<p>Phase réalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de chantier : Nuisances et pollutions ; Précarité sanitaire ; Eparpillement des déchets ; Dégradation du sol par un mauvais aménagement de l'aire de stockage. - Santé et Sécurité au travail : Risques liés à la Santé et Sécurité au Travail (SST) incluant les Risques de propagation de COVID-19 et autres maladies infectieuses (IST, SIDA) ; Risques de violence basée sur le genre (sexe) dû à l'installation de chantier ; Risques d'accident lié à circulation des personnes dans le chantier ; Risque de chute liée à la hauteur du soubassement du bâtiment existant. - Travaux : Nuisance sonore et pollution ; Précarité sanitaire ; Destruction des sols, des roches et des couvertures végétales ; Erosion due au ruissellement des eaux de pluie ; Risque de conflit par la présence des travailleurs étrangers ; Eparpillement des déchets ; dégradation de la zone touchée par l'aire de gâchage ; dégradation du lit de plage dans les zones de prélèvement de sable. - Repli de chantier : Dégradation ; Saleté ; Changement du paysage <p>Phase d'Exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque d'érosion due aux eaux de ruissellement ; - Pollution due aux déchets produits dans l'établissement ; - Risque des maladies liées aux conditions d'hygiène.
Mesures envisagées pour atténuer, réduire ou supprimer les impacts environnementaux négatifs :	<p>Phase réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Installation de chantier : Informer la population et les autorités sur les travaux prévus, Obtenir au préalable toutes les autorisations administratives requises, Installer le chantier préférentiellement sur des terrains domaniaux et déjà fortement perturbés par les activités humaines, Aménager les aires de stockage pour les matériaux, Planifier les travaux en dehors des heures de classes, Elaborer les plans de protection de l'environnement du site (PPES) pour les sites utilisés pour le chantier.




- **Santé et Sécurité au travail** : Planifier les travaux en dehors des heures de classes, Intégrer les communautés locales dans la vie du chantier, Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des déchets, Sensibiliser les travailleurs à observer des mesures de gestion des déchets, Aménager des dispositifs pour les collectes et éliminations des eaux usées, Limiter l'accès aux sites de chantier uniquement aux personnes habilitées, Délimiter le chantier par des panneaux de signalisation, Clôturer les sites et les activités de construction, en particulier à proximité des communautés afin de limiter l'exposition aux émanations de poussières, Veiller au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19, Eviter de faire travailler le personnel malade, Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la prévention contre les IST/VIH/SIDA, Organiser des sensibilisations sur les VBG, Mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG, Appliquer les codes de conduite de l'entreprise au personnel de l'entreprise, Sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, Equiper les travailleurs en équipement de protection ; Sensibiliser la population locale afin de limiter la circulation autour des lieux de chantier, Sensibiliser la communauté sur le mécanisme de gestion des plaintes mis en place, Mettre à disposition du chantier des boites à pharmacie pour les premiers secours Elaborer et sensibiliser le personnel sur le plan de réponse en cas d'urgence (maladie, accident de travail, accident de la circulation, incendie).
 - **Travaux** : Planifier les travaux en dehors des heures de classes, Mettre en œuvre le plan de gestion des déchets, Sensibiliser les travailleurs à observer des mesures de gestion des déchets, Aménager des dispositifs pour les collectes et éliminations des eaux usées, Mettre en place des ouvrages d'assainissement tels que (Regard, cunette, puisard...) pour la collecte, le drainage et l'évacuation des eaux pluviales et usées dans les exutoires naturels, Appliquer les codes de conduite de l'entreprise au personnel de l'entreprise, Sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, Choisir des sites appropriés pour l'extraction de matériaux de construction.
 - **Repli de chantier** : Réhabiliter les accès provisoires, les aires de gâchage et les aires de stockage, Nettoyer l'environnement de la construction, Replanter progressivement les zones perturbées pendant la construction, Dresser des lettres de satisfaction relative à l'état des sites exploités/occupés avec les autorités et/ou propriétaires.
- Phase Exploitation :**
- Maintenir le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement,
 - Mettre en œuvre le plan de gestion des déchets,
 - Nettoyer et entretenir les infrastructures d'assainissement.

PGES : Phases	Impacts	Mesures	Responsable	Calendrier d'exécution	Coût estimatif
Réalisation	Nuisances et pollutions	Informer la population et les autorités sur les travaux prévus	Entreprise, UGP, CP	Avant démarrage de travaux	
		Obtenir au préalable toutes les autorisations administratives requises	Entreprise	Avant démarrage de travaux	



	Installer le chantier sur des terrains domaniaux et déjà fortement perturbés par les activités humaines	Entreprise	Avant démarrage de travaux	
	Planifier les travaux en dehors des heures de classes	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux	
	Elaborer les plans de protection de l'environnement du site (PPES) pour les sites utilisés pour le chantier	Entreprise	Avant démarrage de travaux	
Eparpillement des déchets	Elaborer et mettre en œuvre un plan de gestion des déchets, ,	Entreprise	Avant démarrage de travaux	
	Sensibiliser des travailleurs à observer des mesures de gestion des déchets	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux	
	Aménager des dispositifs pour les collectes et éliminations des eaux usées	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux	
Dégradation du sol par un mauvais réaménagement de l'aire de stockage	Aménager les aires de stockage des matériaux	Entreprise	Avant démarrage de travaux	
Erosion du sol	Fouiller uniquement les zones concernées par les travaux,	Entreprise	Pendant les travaux	30 000
Risque d'accumulation des produits de fouille	Mettre en place les produits de fouille dans des aires de stockage	CP	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de fouille
Santé et sécurité au travail	Veiller au respect des mesures barrières de protection contre le COVID-19	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux	
	Planifier les travaux en dehors des heures de classes	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux	

Limiter l'accès aux sites de chantier uniquement aux personnes habilitées	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Clôturer les sites et les activités de construction, en particulier à proximité des communautés afin de limiter l'exposition aux émanations de poussières	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Délimiter le chantier par des panneaux de signalisation	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Eviter de faire travailler le personnel malade	Entreprise	Pendant les travaux
Organiser des séances d'information et de sensibilisation sur la prévention contre les IST/VIH/SIDA	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Délimiter le chantier par des panneaux de signalisation ou par des bandes fluorescentes.	Entreprise	Pendant les travaux
Organiser des sensibilisations sur les VBG	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Intégrer les communautés locales dans la vie du chantier	UGP, CP, entreprise	Avant démarrage de travaux
Appliquer les codes de conduite de l'entreprise et au personnel de l'entreprise	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux
Mettre en place des panneaux d'affichage sur le VBG	Entreprise	Avant démarrage et pendant les travaux

	Sensibiliser les travailleurs sur les règles de bonne conduite, équiper les travailleurs en équipement de protection	Entreprise	Avant démarrage et Pendant les travaux	
	Elaborer et sensibiliser le personnel sur le plan de réponse en cas d'urgence	Entreprise	Avant démarrage et Pendant les travaux	
	Mettre à disposition du chantier des boîtes à pharmacie pour les premiers secours	Entreprise	Pendant les travaux	
Dégradation du lit de plage dans les zones de prélèvement de sable	Choisir des sites d'extraction appropriés	Entreprise	Avant et pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie
	Obtenir les autorisations administratives requises	Entreprise	Avant et pendant les travaux	
Dégradation de la zone touchée par l'aire de gâchage	Aménager et réaménager correctement les aires de gâchage	Entreprise	Pendant les travaux	Compris dans le prix unitaire de mise en œuvre du béton et de maçonnerie
Dégradation, Saleté, Changement du paysage	Réaménager les accès provisoires et les aires de stockage,	Entreprise	Après les travaux	
	Nettoyer l'environnement de la construction	Entreprise	Après les travaux	
	Mettre en place des ouvrages d'assainissement pour la collecte, le drainage et l'évacuation des eaux usées	Entreprise	Pendant les travaux	
	Replanter progressivement les zones perturbées pendant la construction			
	Mettre en place des poubelles et un incinérateur	Entreprise	Pendant les travaux	

		Dresser des lettres de satisfaction relative à l'état des sites exploités/occupés avec les autorités et/ou propriétaires	Entreprise	A la fin des travaux	
	Risque d'érosion due aux eaux de ruissellement	Mettre en place d'ouvrage d'assainissement pour l'évacuation des eaux pluviales	Entreprise	Pendant les travaux	
Exploitation	Risque d'érosion due aux eaux de ruissellement	Maintenir le bon fonctionnement des ouvrages d'assainissement	Direction de l'école	Après les travaux	
	Pollution due aux déchets produits dans l'établissement	Mettre en œuvre le plan de gestion des déchets	Direction de l'école	Après les travaux	
	Risque des maladies liées aux conditions d'hygiène	Nettoyer et entretenir les infrastructures d'hygiène et d'assainissement	Direction de l'école	Après les travaux	
Total					897 250 KMF

Observations - Remarques	
	<ul style="list-style-type: none"> - Pendant la mise en œuvre des travaux une équipe composée par le CPS, l'entreprise et le BE doivent effectuer des visites de suivi des travaux tous les soirs à la fermeture du chantier. - Les travaux seront programmés en commun accord avec la direction de l'école dans le but d'éviter les risques de perturbation des cours et ainsi que les risques des blessures des enfants

Visa	
Etabli par le Responsable technique des Infrastructures	Validé par le Responsable Environnemental et Social
Nom : BENDJEDID MOHAMED D.	Nom : Abdoul-Rahmane
Signature: 	Signature: 
Date : 18/08/2020	Date : 19/08/2020

